

Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande
Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande
Band: 82 (1946)
Heft: 34

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 04.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

ÉDUCATEUR

ET BULLETIN CORPORATIF

SOMMAIRE :

Partie corporative: *Congrès de la F.I.A.I. — Vaud: Places au concours. — Nécrologie: A. Payot. — M. Wenger. — E. Clerc. Genève: Allocations 47. — U.I.G.-Messieurs et Dames et U.A.E.E.: Décision. — U.I.G.-Messieurs: Convocation. — Coquilles. — Neuchâtel: A propos d'une conférence. — Jura: Le plan d'étude.*

Partie pédagogique: Louis Meylan: *Socrate selon Platon. — Informations: Le centenaire des chemins de fer suisses (Concours de dessins pour la jeunesse). — Cours de perfectionnement de la Société suisse des professeurs de l'enseignement secondaire. — Bibliographie.*

PARTIE CORPORATIVE

CONGRÈS DE LA F. I. A. I.

Genève, fin juillet 1946

La séance d'ouverture du Congrès proprement dit eut lieu le dimanche 28 juillet. M. le professeur Malche avait bien voulu adresser aux congressistes le salut des autorités suisses.

Nous nous faisons un plaisir de remercier aussi le Conseil d'Etat et le Conseil administratif de Genève qui ont montré au congrès une très grande sympathie, notamment en mettant à notre disposition la salle du Grand Conseil.

La première question à l'ordre du jour était la réorganisation de la Fédération elle-même. Le problème a été résolu de la façon la plus simple: les statuts anciens reprennent leur valeur et, dès cette année, les associations adhérentes reprendront le paiement de leurs cotisations. M. L. Dumas a été réélu secrétaire général et un nouveau Bureau exécutif a été désigné. Le Congrès de 1947 se tiendra à Edimbourg et coïncidera avec les fêtes organisées par l'Educational Institute of Scotland à l'occasion du centenaire de l'association.

Le secrétaire général a été invité à reprendre aussi vite que possible la publication des *Feuilles mensuelles d'Information*. Cette publication était trop peu connue chez nous. Elle apportait une somme considérable de renseignements sur tout ce qui se passait dans le monde entier, dans le domaine de l'éducation, non seulement sur les programmes et les méthodes, mais aussi sur les mesures législatives, le statut et la rétribution du corps enseignant, et elle donnait sur tous ces apports l'opinion motivée des associations d'instituteurs. Complément indispensable aux documents réunis par le Bureau international qui, lui, apporte le point de vue des gouvernements, et, comme le remarquait au congrès Miss Butts, représentant le B.I.E., la confrontation des deux points de vue, officiel et corporatif, ne manque pas d'intérêt.

Signalons encore une modification aux statuts qui affirme en termes plus nets la complète indépendance de la fédération vis-à-vis des partis politiques et des mouvements idéologiques.

Le rapport de la commission sur la Rééducation de l'Allemagne donna lieu à une discussion très intéressante. « Le meilleur de la culture allemande dans l'art, la musique et la poésie devrait être mis au service de la paix, du respect de la personne humaine et du respect des autres nations par opposition aux thèmes de la force brutale et de la guerre. On devra enseigner à la jeunesse allemande que les réparations à l'égard des victimes de l'hitlérisme constituent un devoir moral susceptible de préparer sa collaboration avec les autres jeunes du monde. »

Le nœud du problème, c'est que cet idéal ne devrait pas être imposé du dehors par des éducateurs étrangers. Mais est-il possible de trouver en Allemagne même des éléments suffisamment sûrs pour qu'on puisse leur confier l'éducation de la jeunesse allemande? « Le peuple allemand a l'habitude de l'organisation et préfère vivre ainsi solidement encadré. Devant ce fait, il faudrait préparer la résurrection de l'organisation professionnelle des instituteurs allemands; elle devrait être entreprise sous la surveillance la plus vigilante, mais elle est indispensable pour développer le plus vite possible chez les instituteurs cette confiance qui leur permettra de réaliser leur tâche dans les meilleures conditions. »

Les représentants des pays ayant subi l'occupation ont insisté sur les garanties qu'il faudrait exiger de la part de ces éducateurs: formation d'instituteurs allemands à l'étranger (des jeunes Allemands par exemple suivront dès cette année des écoles normales suisses) et surtout contrôle très strict de l'enseignement. Mais les risques sont grands, car on ne peut guère cultiver la liberté dans la servitude!

Une bonne partie des séances du bureau élargi et une séance du congrès furent consacrées à l'étude de la situation actuelle de la fédération sur le plan international. De plusieurs côtés, on tente de mettre sur pied des organisations internationales intéressant le corps enseignant, ce qui crée une situation délicate où les complications sont innombrables. Nous aurons à en reparler. Pour l'instant la tâche la plus urgente est l'étude de nos relations avec la World Federation qui groupe surtout des Anglo-Saxons. Miss Borschardt, déléguée de la Fédération américaine des instituteurs et membre de la World Federation a apporté des renseignements extrêmement intéressants sur la situation des instituteurs aux Etats-Unis et sur l'esprit qui les anime. G. W.

VAUD

PLACES AU CONCOURS

Instituteurs : Orzens ; Chêne-Pâquier (30 septembre).

Institutrices : Ballaigues ; Moudon ; Romaison-Vaugondry ; Nouvelle-Censière ; Blonay ; Ollon ; Daillens (30 septembre).

Maîtresse ménagère : Nyon (30 septembre).

Maîtresses semi-enfantines : Cudrefin ; Vulliens ; Mollens (30 septembre).

NÉCROLOGIE

† **Arthur Payot.** — C'est avec une profonde stupeur que le corps enseignant du district d'Echallens et ses nombreux amis du canton, ont appris le décès subit de M. Arthur Payot, ancien instituteur à Villars-

Tiercelin, ce joli village du Jorat qu'il aimait tant, où il enseigna pendant 36 ans. Il est mort le soir du 1er août, après avoir conduit la jeunesse sur le lieu de la manifestation, au moment où le feu venait d'être allumé, à l'endroit même où, en 1903, il avait planté le « Chêne de la Liberté ». Triste fête endeuillée, mais belle mort patriotique !

Dans le culte funèbre, sous les ombrages de son verger, M. le pasteur Bergier a rappelé ce départ à la fois doux et cruel, les qualités de cet homme plein de vie, son dévouement inlassable et apporté sa sympathie chrétienne à sa chère famille.

M. Clavel, jeune instituteur, son successeur, au nom de la population, des autorités et des diverses sociétés dont il était le président ou le fondateur, a dit combien il s'était dépensé sans compter pour le bien de tous.

M. Gavillet, au nom de l'Eglise, a relevé sa fidélité au culte, comme chantre et président du Conseil de paroisse. Servir était sa ligne de conduite.

M. Brouty, instituteur à Poliez-le-Grand, au nom de la S.P.V., a relaté tout l'intérêt que témoignait le défunt aux assemblées pédagogiques du district, dont il fut jadis le vivant président pendant quatre ans.

M. Viret, professeur à l'Ecole normale, au nom des anciens élèves de M. Fayot, a remémoré ses impressions scolaires, le caractère optimiste et enthousiaste de ce maître aimé et respecté qui suivait ses élèves longtemps après leur sortie de l'école.

Enfin, M. Emile Jaccard, de Sainte-Croix, au nom des camarades de classe, a souligné la franche cordialité et la jovialité communicative de ce véritable ami.

Un long cortège s'est formé, précédé des enfants portant fleurs et couronnes. Au cimetière, l'« Echo des Forêts », dirigé par M. Clavel, a exécuté, avec solennité, un chœur de circonstance.

M. Porchet, au nom des Contemporains de 1879, a raconté avec quel entrain et bon esprit cet excellent président savait organiser réunions et courses.

Arthur Payot, n'est plus ! Court et trapu, toujours souriant, très sociable et populaire, bon éducateur et brave citoyen, il incarnait le vrai type du maître de campagne. A Villars-Tiercelin, son œuvre restera et, de ce cher collègue, tous ceux qui l'ont connu garderont les meilleurs souvenirs.

H. P.

† **Marie Wenger. — Emile Clerc.** — Le 2 et le 7 septembre, à la salle paroissiale de Morges, une nombreuse assistance apportait son dernier salut à nos membres honoraires *Marie Wenger* et *Emile Clerc*.

Marie Wenger enseigna à St-Prex de 1891 à 1901, puis à Morges jusqu'en 1923. Elle fut depuis directrice, pendant trois ans, de la Maison vaudoise « Les Mûriers ». Toute sa vie, elle montra une activité débordante et ne cessa de se dévouer.

Emile Clerc, qui atteignit l'âge magnifique de 93 ans, était le doyen des instituteurs vaudois. Il obtint son brevet en 1877, enseigna au Séchey de 1877 à 1886 et, dès cette date, à Romanel sur Morges où il resta jusqu'à sa retraite en 1911.

Kohler, président de la Section de Morges, apporta un hommage vibrant à nos collègues disparus et présenta à leurs familles la sympathie émue de la S. P. V.

D. K.

GENÈVE

ALLOCATIONS 47

Je vous disais qu'il passait de l'eau sous les ponts ! Il en est passé tellement que les positions, notamment celles de la *Fédération*, sont portées dans le « secteur avancé ». Nous ne serons pas restés longtemps en bonne compagnie. Je prie chacun de prendre attentivement connaissance de la communication ci-dessous où se trouve définie la position prise par le *Cartel des Associations de Fonctionnaires, Employés et Ouvriers de l'Etat de Genève*.

U. I. G. MESSIEURS — U. I. G. DAMES — U. A. E. E.

Sous l'impulsion des délégués des associations du Corps enseignant secondaire, le *Cartel* a pris l'importante décision que voici :

Considérant que l'Etat de Genève n'avait pas pris, pour toute une catégorie de son personnel, et pendant une bonne partie de la guerre, les mesures qui s'imposaient en matière d'allocations, l'assemblée des délégués au *Cartel*, régulièrement convoquée, a décidé, en date du 20 septembre, de revendiquer la **réadaptation des salaires à raison de 50 %** à partir de la base de **Fr. 5000.—** (sans allocation).

Cette revendication est calquée sur celle que le corps enseignant secondaire a présentée pour son propre compte, à cela près qu'elle a été modifiée pour les échelons inférieurs à 5000, pour lesquels elle s'avère insuffisante. Nous conservons pour ces catégories le barème V. P. O. D. soit 66,7 % pour 3000 et 56,25 % pour 4000. (Voir Bulletin du 21 septembre.)

La *Fédération* a approuvé ce projet unanimement : il est entièrement satisfaisant et on peut l'adopter, même comme base de réajustement, sans aucune des réserves formulées dans le No 33 de l'« Educateur » au sujet des *directives*.

La décision du *Cartel* est extrêmement importante en ce sens qu'elle exprime la volonté des associations de voir l'Etat adopter un système original et non plus un système calqué (et à retardement) sur celui de la Ville et des S. I., dont pâtissent obligatoirement les catégories moyenne et supérieure, et notamment l'enseignement. C'est une simple question de rapport des forces qui a permis aux deux administrations Ville et S. I. d'adopter par exemple un système dégressif démagogique. Un nombre infime de traitements relativement élevés se trouvaient lésés, et c'est un mal auquel on trouve remède quand lesdits lésés se comptent sur les cinq doigts de la main. La situation est tout autre à l'Etat où les chefs de service ne sont pas seuls en cause. Il n'existe pas d'avancement ou d'indemnité compensatoire pour les instituteurs, les professeurs à l'université ou pour les maîtres secondaires qui sont, s'il est possible, encore plus mal lotis que nous. Qu'on songe aux heures supplémentaires imposées sans indemnité, et au système ingénieux qui permet d'offrir généreusement à

un débutant les 2/5 de l'allocation à laquelle il aurait droit s'il était commis à l'Hôtel de Ville. Une réadaptation honnête permettra peut-être à l'enseignement de sortir de l'ère des économies de bouts de chandelles.¹

La décision du *Cartel* est significative : les associations sont déterminées à obtenir de l'Etat-patron qu'il donne, enfin, l'exemple (le bon).

Au nom des trois unions
U.I.G. Dames - U.A.E.E. - U.I.G. Messieurs
Matile.

U. I. G. MESSIEURS

CONVOCATION

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

mercredi 2 octobre, à 17 heures, restaurant du *Coq d'Or* (Rive).

Ordre du jour :

1. Lecture du procès-verbal.
2. Communications du Comité.
3. **Allocation d'automne et 1947.**
4. Rapport sur les conditions de l'enseignement à la campagne.
Event. : nomination d'une commission.
5. Propositions individuelles.

Coq d'Or, c'est central, et 17 heures, c'est... la bonne heure. C'est tout ce que nous pouvons faire pour que l'assemblée générale soit générale. Chacun peut disposer de deux heures de sa semaine, et le temps que vous donnez à l'*Union*, c'est à vous-mêmes que vous en faites cadeau. Il y va de votre traitement. Venez aider de vos suggestions, ou simplement soutenir de votre présence ceux qui sont sur la brèche et qui ne peuvent travailler dans le vide. Songez aux *conditions de l'enseignement*. En laissant aller les choses, vous vous préparez des conditions de travail en face desquelles vous vous trouvez désarmés parce que vous avez abandonné à d'autres (quelque bien intentionnés qu'ils soient) de fixer les modalités d'un plan de travail des limites et des possibilités duquel vous êtes les meilleurs juges. Le problème dépasse le cadre des écoles rurales, il vous touche tous. Votre comité travaille, les commissions étudient. Ils sont là pour ça c'est entendu, mais venez examiner le travail et donner votre opinion. Dès maintenant 1947 est en jeu et, dans une certaine mesure, l'avenir plus lointain.

A mercredi 2, au Coq d'Or !

M.

COQUILLES

No 33, note bas de page 571, lire : sourions au lieu de saurons.

Page 572, titre : Complément d'allocation 45 (parfaitement !)

M.

¹ Il faut avouer que l'imbroglia des horaires et des postes est un maquis bien tentant pour les gens économes.

NEUCHÂTEL

A PROPOS D'UNE CONFÉRENCE

Au cours de la première semaine de septembre, une visite d'éducateurs francs-comtois, parmi lesquels se trouvaient quelques maîtres primaires, a été organisée par le G.R.E.P. A côté de réceptions très cordiales de la part des autorités civiles et scolaires, les invités étaient conviés à plusieurs conférences d'ordre pédagogique présidées par des éducateurs romands. Tout cela est très bien, et nous souhaitons que nos collègues français aient emporté de cette rencontre le meilleur souvenir. Pourquoi n'en est-il pas de même pour tous les participants ?

C'est que la « Semaine pédagogique neuchâteloise », ainsi que s'est intitulée la manifestation, était placée sous le signe de l'école se proclamant « active ». Or, parmi les protagonistes de la dite école, il est rare qu'il ne se trouve pas un champion qui, toutes armes dehors, ne fonce avec énergie contre ce fauteur de tout mal qu'est l'école traditionnelle, l'école assise, l'école passive !

M. Niklaus s'est chargé, le mardi soir, du rôle de don Quichotte. Nous n'avons pas eu l'occasion de l'entendre, mais la presse ne s'est pas fait faute de reproduire son discours, en l'atténuant, paraît-il, quelque peu. Nous citons un fragment du compte rendu paru dans les journaux de Neuchâtel-Ville :

« L'école est à l'image de la société qui l'a créée. Elle vit et fonctionne sous le signe de l'anonymat ; elle fait abstraction des personnalités, des goûts, des besoins, ignore la vie affective pour ne s'adresser qu'à l'intelligence et à la mémoire. C'est ainsi que se forment des élèves plus soucieux de passer leurs examens par n'importe quel moyen, plutôt que désireux de se cultiver. La morale scolaire n'est pas la morale de la vie ; l'école n'offre qu'une vie faussée, artificielle. Les confidences de nos adolescents le montrent... »

Et cela continue sur le thème ; il est si aisé de démolir ! A la lecture de tels propos, une impression s'impose : pour porter sur l'école un pareil jugement, il faut que M. Niklaus ignore absolument ce qui s'y passe. Il n'a jamais vu la maîtresse de l'école enfantine se pencher maternellement sur les tout petits, prendre part à leurs jeux, à leurs préoccupations et à leurs peines ; il ne se doute pas de l'affection confiante qui, dans la plupart de nos classes, lie maîtres et élèves et se prolonge souvent bien longtemps après la libération de l'école. Il ignore également que, dans cette école qui « fonctionne sous le signe de l'anonymat », on s'efforce de déceler les caractères, les aptitudes diverses des enfants, de favoriser le développement de leur personnalité, de les préparer en un mot à leur future carrière d'homme ; qu'il n'est pas indispensable de se déplacer jusqu'à Agno pour découvrir des écoles sereines où maîtres et élèves travaillent avec ardeur et contentement d'esprit. Il ne sait pas que, année après année, méthodes et moyens évoluent, se transforment, s'adaptent à des exigences sans cesse modifiées ; que le bourrage de crâne qui sévissait autrefois à la veille de l'examen a rejoint, un peu partout, le musée des vieilles lunes.

M. Niklaus, vraisemblablement, n'a pas une idée exacte de la situation et doit se renseigner ; ou bien il est renseigné et répand sciemment dans le public des affirmations destinées à jeter le discrédit sur l'école populaire et sur ceux qui y enseignent. C'est là un procédé élémentaire de propagande pour le moins étrange de la part d'un éducateur.

Certes, nous ne voudrions pas prétendre que tout soit parfait dans notre système : il y a les programmes, les horaires, les notes, les examens ; il y a dans la plupart des classes trente élèves ou davantage. Avec l'organisation actuelle, laisser l'enfant s'occuper selon son goût ou sa fantaisie, « le pousser devant soi et le suivre pas à pas » comme le voulait Montaigne, présenterait des difficultés presque insurmontables.

Quelques instituteurs du canton s'y sont essayés ; les uns sont morts à la tâche, usés par un labeur au-dessus de leurs forces ; d'autres ont abandonné devant l'opposition de parents et d'autorités peu satisfaits des résultats obtenus.

Non, M. Niklaus, tant que la législation scolaire et les moyens financiers de l'Etat n'auront pas permis de répartir des écoliers par groupes d'une douzaine ou plus, tant que pleine et entière confiance n'aura pas été accordée à des maîtres qu'on aura pris soin d'initier à fond à leur tâche et qu'on aura délivrés de toute préoccupation matérielle, l'école que vous semblez préconiser restera une utopie.

Et, tout d'abord, êtes-vous bien au clair sur vos desiderata ? Vous vous gardez bien de risquer jamais une proposition précise. Il faut, dites-vous, « retourner le chariot scolaire ». Mais que faut-il mettre devant ? Vos dissertations sur la vie communautaire et la discipline librement consentie n'ont probablement pas la prétention d'être un programme. Pour tirer de cette nébuleuse quelques idées claires, il faudrait l'intervention d'un moderne Pestalozzi.

Modestes serviteurs de l'école, les quatre cent cinquante instituteurs et institutrices neuchâtelois qui consacrent à leur tâche toute leur conscience professionnelle, toutes leurs forces et tout leur cœur, élèvent contre l'appréciation que vous donnez de leur travail une protestation énergique et unanime.

S. Z.

JURA

LE PLAN D'ÉTUDES

Pour mémoire, je rappellerai d'abord que la commission chargée de la révision de ce plan avait, en temps opportun, fait publier divers questionnaires dans les journaux, désireuse qu'elle était de connaître proprement l'opinion publique (et non seulement scolaire) sur ce sujet. Une centaine de réponses lui sont parvenues émanant de tous les milieux : parents, associations de jeunes gens, ecclésiastiques, maîtres de professions ayant charge d'apprentis, syndicats, employeurs, instituteurs et professeurs bien entendu et j'en passe. La lecture du dossier relativement volumineux est instructive à plus d'un égard et, il fallait s'y attendre et s'y préparer, il sera difficile de contenter tout le monde et son père. Un tel réclame plus d'histoire et de sciences qu'un autre voudrait réduire à des proportions plus que négligeables. Celui-ci prétend que la religion est passée sous silence alors que celui-là trouve qu'on lui accorde encore

trop d'importance. Ces oppositions sont d'ailleurs aussi naturelles que normales. Elles pourront être prises en considération dans la mesure où elles voudront faire de l'enfant ce qu'il doit devenir.

Il serait intéressant, à mon sens, de publier un cahier de ces réponses. Un cahier ordonné où les idées apparentées seraient groupées sous un même chapitre. Il aurait l'avantage de donner, à la première lecture, un aperçu général, efficient et concentré des opinions émises et ne manquerait pas d'ouvrir les yeux qui ne veulent pas toujours voir. On pourrait le diffuser largement parmi le corps enseignant où l'on peut noter la tendance à faire de l'école un monde en vase clos, un monde qui s'arrête à la cloche d'onze heures et demie comme une certaine nuance du congrès de Delémont l'a si éloquemment démontré.

En feuilletant ces pages venues de partout on s'aperçoit déjà que trois griefs sont faits à l'école avec une insistance qui ne peut manquer de frapper :

l'éducation laisse à désirer ;

l'enfant ne connaît plus suffisamment sa langue maternelle ;

trop de gymnastique.

Je les range dans l'ordre de leur importance et ne cite le dernier que pour bien marquer le divorce qui existe entre la volonté des administrés (dont celle de MM. les instituteurs qui n'osent malheureusement pas l'exprimer avec toute la netteté désirable) d'une part et celle de l'officialité d'autre part. La 3e heure hebdomadaire de gymnastique ainsi que les examens de gymnastique de fin de scolarité imposés à la faveur des circonstances comme l'instruction préparatoire sont aussi impopulaires qu'inconvenants. Comme tout s'enchaîne, nous venons de recevoir, ô comble ! une liste de 8 *préliminaires officiels*. Le canton de Berne, préservé jusqu'ici des dictées, compositions, questions et problèmes d'Etat de fin d'année va-t-il glisser sur la pente par le canal des exercices à mains libres imposés ? Ou bien rencontrerons-nous encore assez de gens sérieux chez nous ?

On conçoit, par contre, tout le sérieux des deux autres critiques qui feront les frais d'un examen autrement approfondi. Le cadre du présent bulletin étant trop étroit pour que j'en puisse seulement résumer les points essentiels, nous pourrions y revenir car j'aimerais noter encore avec un plaisir non dissimulé que les voix se font nombreuses en faveur d'une école nettement d'avant-garde. L'enseignement collectif a fait son temps. Le but de l'école est d'aider l'enfant à se réaliser et, comme les types d'enfants sont dès l'origine variés à l'infini, la nourriture intellectuelle et spirituelle que l'école doit leur dispenser doit être également variée à l'infini. Cela présuppose un enseignement individualisé fondé sur la psychologie et le respect absolu de la personne humaine dans le petit enfant, ce respect étant inséparable lui-même d'un régime intégral de liberté (voir les idées et les réalisations centenaires de Tolstoï à ce sujet). De même l'enseignement livresque doit disparaître. Son inefficacité, je dirais même sa nocivité, est établie par ceux-là mêmes qui ont eu à le subir. Nous voilà donc, sous ce rapport, réconciliés avec les parents et certaines autorités auxquels nous ne demandons plus que de nous accorder les moyens propres à réaliser leurs désirs.

P.

PARTIE PÉDAGOGIQUE

Pour la bibliothèque de l'instituteur :

SOCRATE SELON PLATON

par A. Bonnard

Vers la fin de la captivante introduction placée par M. André Bonnard en tête de son *Socrate* — inestimable don après ou plutôt avec ses traductions de *Prométhée*, d'*Antigone*, d'*Iphigénie* et d'*Oedipe-roi*, par lequel nous est rendu l'entretien et la présence de celui en qui nous pouvons saluer notre Patron, le Père de l'éducation au sens moderne — vous lirez :

« Socrate, avait demandé Criton, comment t'ensevelirons-nous ? — Comme il vous plaira, répondit Socrate, sans pouvoir se retenir de sourire, si toutefois vous pouvez m'attraper. » Brave Criton ! il donnait le nom de Socrate à ce cadavre qu'il allait voir tout à l'heure. Il demandait à une essence immortelle comment il devait l'enterrer. (...) Ne parlons donc pas de Socrate comme d'un mort. Sachons, si nous l'avons compris, que la dissolution de son enveloppe mortelle ne marquait pas le terme de sa vie, mais le commencement d'une autre vie qu'il allait poursuivre dans les âmes de ses disciples. Ces âmes fidèles ne furent pas seulement le temple d'un culte rendu à sa mémoire ; elles furent le lieu de sa nouvelle naissance, le siège de son être obstiné à reprendre inlassablement — socratiquement, fût-ce pour combattre les raisons avancées par Socrate — l'aventure de la recherche du savoir. »

Socrate ouvre en effet une ère et inaugure, en quelque sorte, une humanité nouvelle. C'est par la trouée qu'il a faite dans l'opaque taillis des opinions paresseusement reçues, des *a priori* et des vérités-tabou, qu'ont passé les « divinités nouvelles », que les Athéniens l'accusaient, non sans raison, d'introduire dans la cité : ce doute méthodique, qu'il a pratiqué 2000 ans avant Descartes et plus rigoureusement que lui ; le libre examen, pour la revendication duquel il a vécu et il est mort ; l'humanisme, soit l'intuition que c'est dans l'homme que se trouve la clef du mystère de l'être ; la conception de l'intelligence comme fonction d'adaptation, orientée donc vers l'avenir et non plus vers le passé ; la morale et la religion ouvertes, par opposition à la religion et à la morale closes de la cité antique.

Socrate donc, Père de l'humanité moderne — non pas de ses techniques ni de sa servitude : de sa vie intérieure et de sa liberté ! Mais aussi, encore qu'il ait mis très partialement l'accent sur le pouvoir de la raison et peut-être surestimé la vertu de la clarté, vénérable Patron de la pédagogie en devenir dans le monde moderne, de la pédagogie de la personne. C'est ce que je voudrais rapidement indiquer.

* * *

Socrate a été l'inventeur et le maître d'une attitude et d'une méthode de recherche de la vérité, que nous devons nous approprier et dont nous devons nous inspirer en classe, dans certaines limites que nous précise-

rons. La méthode qu'il a mise au point, c'est l'induction dialectique, la définition de concepts par l'induction.

De même, en effet, que le savant s'efforce de tirer, d'un certain nombre de faits particuliers, une loi générale, valable pour toute une catégorie de faits ; de même Socrate, par la comparaison d'exemples ou de cas individuels, s'applique à formuler la définition de ce que nous appelons aujourd'hui une valeur. Il estimait en effet inutile et insensé de chercher à établir les lois du monde extérieur, tant que l'homme ne connaît pas sa loi intérieure, tant que l'homme ne se connaît pas lui-même.

Le plus souvent, il considère une série d'exemples, s'efforçant, par leur comparaison, d'en dégager le caractère commun, pour aboutir à un concept clair. Soit la notion de justice : il propose à son interlocuteur d'énumérer toutes espèces d'actions et de les inscrire, en deux colonnes, les unes sous la lettre J (juste), les autres sous la lettre I (injuste). Vous pourrez voir, au livre IV des *Mémoires* de Xénophon, ce qu'il advient de ce jeu, en apparence innocent.

D'autres fois, il demande à son interlocuteur sa définition de la notion en discussion, et alors, par une série de questions qui, telles l'autour ou le faucon, décrivent d'abord de vastes cercles autour de leur proie, avant de fondre sur elle et d'en disperser les plumes au vent, il le contraint à avouer qu'il ne connaît pas ce dont il parle. Vous trouverez une bien amusante relation d'une de ces joutes aux pp. 137-148 des extraits de M. Bonnard.

Socrate ne se lassait pas de ce jeu ; jeu grave, qu'il a joué jusqu'à l'instant de sa mort, avec un sérieux et un enjouement exemplaires. Chercher le vrai, c'était pour lui vivre ! Il en avait d'ailleurs reçu l'expresse vocation : il raconte, dans son *Apologie* (Bonnard, pp. 79-84), comment l'oracle du Dieu l'a engagé dans cette quête sans terme. Discuter n'est donc pas pour lui amusement d'oisif, mais religieux service. Il a cru, plus fermement que quiconque, en la valeur de la vérité. C'est, pensait-il, parce que nous nous faisons du Bien une idée insuffisante ou erronée, que nous agissons mal. Travaillons à bien penser, déclare-t-il avant Pascal, c'est le principe de la sagesse. La possession de la vérité — à condition qu'on la vive — égale, selon lui, l'homme à Dieu. Chercher le vrai et aider son prochain à le trouver — la possession du vrai impliquant l'action droite — c'est le service raisonnable du Dieu qu'il adorait.

Ecoutez-le parler, dans le *Phèdre*, de ces vérités « capables de se défendre elles-mêmes », qu'il s'efforçait, par la dialectique, de planter dans le cœur de ses interlocuteurs : « vérités fécondes qui, germant ensuite dans d'autres cœurs, y engendrent d'autres vérités de même nature, assurant ainsi à la vérité une durée et une fécondité éternelles ; et à ceux qui se les approprient, le bonheur le plus pur qu'on puisse goûter sur cette terre ». « Pour moi, dit-il, dans le même dialogue, j'affectionne particulièrement cette manière de diviser les idées, puis de les rassembler tour à tour ; et quand je crois apercevoir dans un homme une intelligence capable d'embrasser et l'ensemble et les détails d'un objet, je marche avec respect sur ses traces, comme sur celles d'un dieu. »

Maître de l'art dialectique et de sa double voie : analyse et synthèse !

Mais auparavant, rude chirurgien, impitoyable à déceler ou à confondre la suffisance et la prétention. Car, avant que puissent proliférer dans un esprit ces discours féconds, qu'il aime à semer, il est indispensable de le « dégonfler », de le purger de l'illusion qu'il sait. C'est à quoi tendait son « ironie ». Abordant un jeune Athénien très sûr de lui — il s'en trouvait ! — il engage l'entretien sur ce ton (*Mémorables*, III, VIII) :

« Vous avez donc envie, mon cher Glaucon, de prendre en mains les rênes de notre république ? — C'est vrai, répond Glaucon. — De tous les desseins qu'un homme puisse former, c'est certes le plus beau. (...) Bientôt votre gloire rayonnera dans toute la Grèce et, peut-être même, comme celle de Thémistocle, parviendra-t-elle jusque chez les Barbares...

Mais, tandis que l'adolescent déguste le miel de ces propos, Socrate soudain démasque ses batteries : « Vous voulez que la république vous accorde de grands honneurs, mon cher Glaucon ; il est un moyen sûr pour cela : c'est de lui rendre de grands services. — Je le sais. — Alors, au nom des dieux, n'en gardez pas le secret pour vous seul : quel est le premier service que vous comptez lui rendre ?

Glaucon gardant le silence, Socrate lui tend la perche : « Si vous vouliez, lui dit-il, rendre plus florissante la maison d'un de vos amis, vous cherchiez les moyens d'augmenter sa fortune : ne tâchez-vous pas, de même, d'accroître les ressources de la république ? — Je n'aurais garde d'y manquer. — Il s'agit donc de lui assurer de plus riches revenus ? — Cela me paraît clair. — Quels sont donc les sources des revenus actuels de l'Etat ? A combien montent-ils ? Vous avez évidemment étudié ces questions ; car, sans cela, comment vous y prendriez-vous pour améliorer les recettes insuffisantes ou suppléer à celles qui viendraient à manquer ? — Voilà, je l'avoue, à quoi je n'avais même pas songé ! — Puisque cela vous est échappé, dites-moi du moins quelles sont les dépenses de l'Etat : il faut bien que vous en ayez pris connaissance, pour pouvoir supprimer ou réduire celles qui ne sont pas de première nécessité. — Je ne me suis pas plus occupé des dépenses que des recettes. — Remettons donc à plus tard notre magnifique projet d'accroître la richesse de l'Etat : nous en serions, en effet, bien incapables, ne connaissant ni ses revenus, ni ses charges... »

Savoir qu'on ne sait pas, savoir le peu qu'on sait, tel est le commencement de la sagesse ; Socrate va jusqu'à dire que c'est toute sa sagesse ! Il faut savoir aussi que la vérité est subtile comme l'anguille et qu'il faut, pour la saisir toute palpitante, être plus subtil encore et plus délié qu'elle. Maître dans l'art subtil de la dialectique, Socrate est aussi, d'abord, un incomparable maître de prudence. Il sait tous les écueils : généralisation hâtive, énumération incomplète, équivoque dans la définition, analogies séduisantes (telles ces comparaisons fleuries, par lesquelles Protagoras essaie d'esquiver le débat, dans le dialogue dont vous lirez le prélude (pp. 111-120). Et, pour les éviter, il s'en tient fidèlement, obstinément, à ce qu'il connaît parfaitement, à ce que son interlocuteur connaît aussi bien que lui. C'est pourquoi il fait intervenir à tout moment, même dans les débats les plus sublimes, cordonniers ou forgerons, cuisiniers ou foulons, et l'expérience du paysan ou de l'éleveur. Les beaux esprits se

moquaient de ces discours terre à terre. Mais il les laissait railler, se réservant de prendre sa revanche « sous le platane au bord de l'eau » (pp. 121-134) ou à la fin du *Banquet* (pp. 226-242).

Né dans le monde des artisans, fils d'un tailleur de pierres et d'une sage-femme (on verra, pp. 85-92, qu'il comparait volontiers son métier à celui de sa mère), il avait constaté que, si le savoir des ouvriers est court, du moins il est solide. Il déclarait avoir trouvé auprès d'eux plus de secours pour atteindre son but qu'auprès de ceux que Pestalozzi flétrit de ce mot dru, qui l'eût ravi : des hommes de gueule. Comme Malherbe donc forgeait la langue française en écoutant les débardeurs du Port au Foin, Socrate distillait la sagesse des propos sans art des artisans, qu'il abordait sur l'Agora, les jours de marché. Il ne craignait jamais d'être trop simple ; ses discours collaient à l'expérience la plus quotidienne. Socrate, maître de l'élémentaire !

Mais maître aussi de cette liberté de l'intelligence, qui est peut-être la plus rare vertu et la pierre de touche du véritable chercheur ! S'il ne recevait aucune proposition, si évidente ou si universellement admise qu'elle pût paraître, sans lui demander ses titres de créance, il examinait aussi avec la plus scrupuleuse et la plus sympathique attention toute affirmation, quelque paradoxale ou contraire qu'elle fût à son sentiment, recherchant lui-même les arguments en sa faveur et les pesant avec la plus parfaite impartialité. Il ne voulait pas que la vérité fût conforme à son sentiment ou à ses désirs : il voulait la vérité et, quelle qu'elle fût, d'avance, il y adhérerait ; puisqu'elle est le bien suprême de l'homme ! Vous trouverez, à la fin du *Phédon*, un émouvant exemple de cette religieuse intrépidité.

* * *

Les éducateurs, avons-nous dit, doivent se mettre à l'école de Socrate : aucun commerce ne les aidera plus efficacement à devenir de bons esprits. Or comment former de bons esprits, si on ne l'est pas soi-même à quelque degré ? Ils apprendront de lui cette probité et cette rigueur, cet art de toujours ramener le débat aux évidences élémentaires. Ils apprendront de lui à écouter leur interlocuteur et à entrer dans ses idées ; seul moyen de l'amener, s'il y a lieu, à son propre point de vue ! A l'entendre parler, à scruter attentivement sa vie et sa mort, ils s'approprient, au degré où ils peuvent atteindre, son courage spirituel et cet amour des âmes, qui l'a poussé, au péril de sa tranquillité et de sa vie, à vouloir éclairer ses concitoyens sur leurs véritables intérêts et les persuader que seule la vérité vaut d'être recherchée et vécue.

Ce qui ne signifie pas qu'il faille transporter dans nos classes la méthode pratiquée par Socrate, dans ses entretiens avec des adolescents ou des adultes. Certains « réformateurs » y engagent périodiquement les maîtres d'école, sans toujours bien savoir, d'ailleurs, en quoi consiste cette « méthode socratique ». Ce que nous en avons vu nous a permis de nous rendre compte qu'elle est très lente. Ce ne serait, à vrai dire, pas une raison suffisante pour l'écarter : mieux vaut enseigner très peu de choses à la perfection qu'un grand nombre de choses superficiellement ! La véri-

table raison pour laquelle la méthode socratique ne saurait être la méthode de l'école publique, c'est qu'elle n'est pas, à proprement parler, une méthode d'enseignement, mais de recherche et qu'étant, par essence, dialogue, elle ne manifesterait toute sa vertu que dans le cas d'un élève unique. Or le mode de l'école publique est le mode collectif !

Cette méthode n'est, d'ailleurs, valable que dans le domaine où Socrate lui-même l'a appliquée : quand il s'agit d'explicitier le contenu implicite de la raison, de définir un concept, de formuler un jugement de valeur (qu'est-ce que la justice ou la piété ?), de reconnaître les propriétés des nombres ou de l'étendue, ces formes *a priori*, comme dira Kant. En un mot, quand il s'agit d'énoncer les lois selon lesquelles fonctionne la raison théorique et pratique ; donc pour tout ce qui est de l'homme et en l'homme. Mais non pour les phénomènes physiques ou chimiques, qui obéissent à leurs lois, lois qu'il faut découvrir par l'observation et l'expérimentation. Ni pour les phénomènes contingents, enregistrés par l'histoire.

L'instituteur qui prétendrait copier Socrate commettrait ainsi une lourde erreur. C'est d'ailleurs toujours une erreur de copier qui que ce soit ! Mais le maître d'école peut s'inspirer de la méthode de Socrate, *mutatis mutandis*, c'est-à-dire en l'adaptant aux nécessités de l'enseignement et au mode collectif. Il pratiquera alors la méthode *heuristique*, qui consiste à faire appel, constamment, aux connaissances déjà acquises par l'enfant, à rattacher systématiquement toute notion nouvelle aux notions déjà assimilées, à partir donc de l'expérience et des intuitions de l'enfant.

Socrate disait : on n'apprend pas, on se souvient. L'âme retrouverait, à l'occasion de ce qui s'offre à ses regards dans le monde sensible, où elle est « descendue », les « idées » qu'elle a autrefois contemplées dans le monde intelligible. Laissons cette assertion aventureuse, qui n'était d'ailleurs pour Socrate qu'un mythe, et constatons simplement que, traduite en termes psychologiques, la théorie de la réminiscence se confond avec la théorie fonctionnelle de l'éducation, telle qu'elle a été pressentie par Locke et J.-J. Rousseau, appliquée par Pestalozzi dans ses instituts de Berthoud et d'Yverdon et, enfin, formulée et baptisée par Ed. Claparède :

L'esprit de l'enfant n'est pas un récipient qu'on remplit de connaissances : c'est une activité qu'on stimule et dirige. On ne peut enseigner à l'enfant que ce qu'il sait déjà à quelque degré ; on ne saurait, en effet, lui donner la plus légère idée de ce qu'on prétend lui enseigner, s'il n'en avait pas déjà l'« intuition ». On l'amène à le savoir mieux ; on le conduit d'une intuition confuse à une intuition distincte, puis à une intuition complète. Mais, de même que le point de départ de cette élaboration est en l'enfant, il faut que l'enfant soit l'agent principal de cette élaboration elle-même. Le maître n'est que l'adjuvant, celui qui éveille et affine cette « fonction » naturelle de l'esprit.

S'inspirer de Socrate, c'est, on le voit, être « à la page » ! Père de l'humanisme et de l'école de la personne, celui que ses concitoyens ont condamné à boire la ciguë, pour avoir introduit de nouvelles divinités dans la cité, est, en effet, encore, le précurseur le plus notable de la théorie

fonctionnelle de l'éducation et de cette école active, qui tend, partout, à se substituer à l'école enseignante.

Les entretiens dans lesquels se manifestent sa méthode et cet « éros pédagogique » (comme disent nos confédérés), qui constitue le caractère dominateur de cette puissante et originale personnalité, ne méritent-ils pas de figurer, à la place d'honneur, dans la bibliothèque de tout instituteur ?

Louis Meylan.

INFORMATIONS

LE CENTENAIRE DES CHEMINS DE FER SUISSES

Concours de dessins pour la jeunesse

Voici cent ans que des trains roulent dans notre pays. C'est en effet en 1847 que fut inauguré le premier service ferroviaire en Suisse ; il ne fonctionnait à vrai dire qu'entre Zurich et Baden. Aujourd'hui nos trains desservent tant de lignes qu'ils accomplissent deux fois le tour du monde par jour. Le peuple suisse a donc pleinement raison de se réjouir du centenaire de ses chemins de fer, qui se jouent de tous les obstacles de notre sol et qui transportent en toute sécurité leurs voyageurs à destination.

A l'occasion de leur centenaire, les chemins de fer suisses désirent faire un petit plaisir au plus grand nombre d'enfants. C'est pourquoi ils organisent un concours de dessins qui permettra à plus d'un gagnant de faire un voyage gratuit.

Le concours est ouvert à tous les enfants de 6 à 16 ans donc nés entre 1930 et 1940.

Chaque participant choisit ses thèmes.

Dimensions des travaux : seuls les formats ci-après sont admis : A3 (29.7 x 42 cm.), A4 (21 x 29.7 cm.), A5 (14.8 x 21 cm), format en hauteur ou en largeur.

Exécution : au crayon noir ou de couleur, à l'aquarelle ou à la plume. Les dessins à la craie, à l'huile ou au pastel ne sont pas admis. Les découpages sont autorisés.

Comment s'y prendre pour dessiner ou peindre ?

Dessiner seul !

Eviter de copier !

Bien observer les choses avant de les dessiner !

Dessiner et peindre proprement et soigneusement !

Dessiner nettement les détails !

Ne pas utiliser de règle ! Une ligne tracée à la main est plus vivante qu'une ligne tracée mécaniquement. Les dessins techniques ne seront pas acceptés !

Tout participant peut envoyer deux dessins au maximum.

Désignation : les travaux ne doivent porter de titre qu'au verso. Les parents ou les maîtres doivent confirmer par écrit que l'enfant a exécuté le dessin tout seul, d'après ses propres idées. Le verso doit en outre mentionner le nom, le prénom, la date de naissance, l'adresse, l'école et la classe.

Envoi : les travaux doivent être envoyés pour le 15 novembre 1945 au plus tard à *Fleurier, musée*.

Appréciation : les travaux seront jugés jusqu'à fin décembre par des membres de la Société suisse des maîtres de dessin. Aucun travail ne sera renvoyé. Les dessins seront attribués au Pestalozzianum.

Prix : 10 bons-cadeaux de 3e classe de 30 fr. pièce ; 20 bons-cadeaux de 3e classe de 10 fr. pièce ; 970 publications CFF (« 100 ans de chemins de fer », des brochures CFF ou de l'Oeuvre suisse des lectures pour la jeunesse, 660 reproductions en couleurs d'œuvres d'artistes suisses renommés, avec dédicace manuscrite de la Direction générale des CFF). A cette liste viendront vraisemblablement encore s'ajouter des prix de diverses maisons privées.

Tous les maîtres sont priés de faire connaître les conditions du concours à leurs élèves et de les inviter à y participer.

COURS DE PERFECTIONNEMENT DE LA SOCIÉTÉ SUISSE DES PROFESSEURS DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE

Ce cours, qui était prévu pour l'automne 1941, et qui dut être renvoyé d'année en année à cause des circonstances, aura lieu à *Lausanne, du 13 au 19 octobre 1946*. Il est ouvert essentiellement aux maîtres et maîtresses secondaires (*Gymnasiallehrer*) de toute la Suisse et, aux mêmes conditions, au corps enseignant des classes primaires supérieures (*Sekundarlehrer*) ; les organisateurs accepteront volontiers la participation du corps enseignant primaire que ce cours pourrait intéresser.

Les organisateurs ont fait appel à une centaine de conférenciers choisis parmi les meilleurs spécialistes du pays ; leurs cours sont groupés par disciplines scolaires : français, anglais, allemand, langues anciennes, histoire, géographie, ancien français, mathématiques, sciences naturelles, physique et chimie, pédagogie, gymnastique, etc. Chaque participant pourra suivre les cours qui l'intéressent.

On a prévu en outre une séance d'ouverture avec musique, des excursions en autocar dans diverses directions, des soirées récréatives, des manifestations scolaires, une exposition de manuels et de matériel scolaires, des visites de la ville, etc., sans compter un souper en commun et une soirée familière avec Edith et Gilles...

Les inscriptions et les demandes de renseignements doivent être adressées au *Secrétariat du Gymnase de Jeunes Filles, Villamont, à Lausanne*.

Dans la plupart des cantons, le Département de l'Instruction publique a fait coïncider les vacances d'automne avec ce cours, ou accorde congé aux maîtres désirant y assister.

Du programme, nous extrayons ce qui pourrait intéresser plus particulièrement nos collègues romands. (La finance d'inscription de Fr. 10.— donne le droit d'assister à toutes les conférences.)

Ls Meylan. Pestalozzi à Yverdon.

- C. Dudan. Le français, commencement et fin des études.
 F. Gonseth. La notion du normal.
 J. Piaget. 1. Communauté et liberté. — 2. La tâche, les possibilités et les limites de la psychologie en tant que science auxiliaire de la pédagogie.
 P. Bovet. L'éducation morale et religieuse.
 R. Bray. Michelet et la tradition française.
 C. Guyot. Le rôle de la poésie dans la Résistance.
 E. Monnier. Péguy et la querelle de l'école.
 A. Malche. L'attitude du maître vis-à-vis des conceptions politiques doit-elle être normative ?
 C. Burky. 1. Géographie politique et géopolitique. — 2. La question coloniale.
 C. Biermann. La géographie urbaine de Lausanne.
 J. Freymond. La France entre les deux guerres.
 W. Rappard. La liberté politique et économique.
 R. Wavre. L'enseignement des mathématiques et la formation de l'esprit.
 J. Weigle. L'énergie atomique.
 E. Gagnebin. La notion d'espèce en biologie.
 R. Matthey. L'hérédité.
 Tous les collègues désireux de profiter de la remarquable occasion qui leur est offerte de se perfectionner doivent s'inscrire sans retard.

BIBLIOGRAPHIE

L'ÉCRITURE RATIONNELLE

Etude physiologique, pédagogique et prophylactique,

par le Dr Callewaert. Lebègue & Cie, Bruxelles

Pendant longtemps, et actuellement encore en maints endroits, l'apprentissage de l'écriture a été purement empirique. Il procède pourtant de certaines nécessités physiologiques, comme toute autre activité motrice. C'est cette étude des moyens moteurs de l'enfant et de leur utilisation la plus rationnelle pour obtenir une écriture cursive aisée et lisible qui constitue l'intérêt de cet ouvrage. La méthode d'investigation du Dr Callewaert s'inspire de celle du Dr Decroly en ce qu'elle étudie les anomalies et les troubles fonctionnels pour rechercher une méthode rationnelle de l'enseignement de l'écriture, et déterminer le type à adopter pour faciliter l'enfant à l'école et dans la vie. Elle résume en quelques chapitres substantiels un ouvrage important du même auteur intitulé *Physiologie de l'écriture cursive*.

Nous ne saurions, dans une brève notice bibliographique, résumer l'exposé du Dr Callewaert, spécialiste des maladies nerveuses et pédagogique, sans risquer de trahir la rigueur toute scientifique de sa démonstration. Qu'il nous suffise de dire que des recherches minutieuses le conduisent à une condamnation très nette de l'écriture script, « hérésie physiologique et pédagogique, sorte de bégaiement de la main voulu et systématiquement enseigné, retour en arrière deux fois millénaire ». Elles sont nettement en faveur du type adopté récemment pour les écoles vaudoises.

E. Briod.



GRAND-PONT 18

LAUSANNE

**STUDIOS
SALLES A MANGER
CHAMBRES A COUCHER**

*Qualité éprouvée
Prix avantageux
Choix énorme*

**Facilités de paiement
aux meilleures conditions**

BRETAYE Alt. 1850 m.

VILLARS Alt. 1300 m.

GRYON Alt. 1150 m.

PENSIONS, MAISONS D'ENFANTS, INSTITUTS. Ouverts toute l'année

Magnifiques buts de courses d'automne à Anzeindaz, Taveyannaz, Bovonnaz

Billets du dimanche toute l'année

Billets spéciaux pour sociétés et écoles

Chemin de fer Bex-Villars-Bretaye

CROQUIS DE BIOLOGIE

en cartables :

en feuilles détachées 10 à 4 cent.

LE CORPS HUMAIN ZOOLOGIE BOTANIQUE F. FISCHER ZURICH 6

Fr. 5.—

Fr. 5.—

Fr. 3.50

Turnerstr. 14

« Les croquis sont d'une valeur scientifique indiscutable et d'une bien-facture qui ne me paraît pas susceptible d'être dépassée pour des prix aussi bas ».

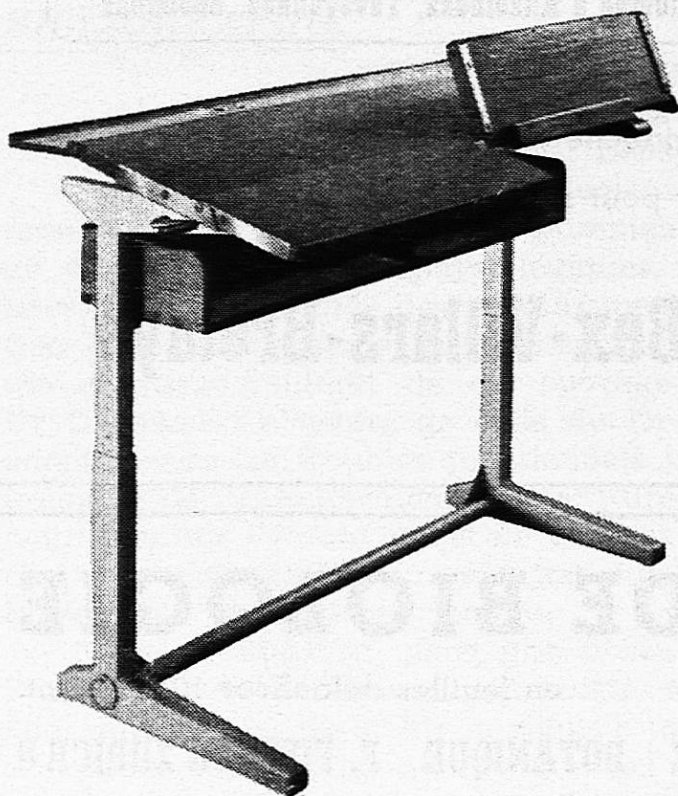
6 Bibliothèque
Nationale Suisse
B e r n e

J. A. — Montreux

Un signe du maître et tous les élèves ont réglé leur table en position oblique ou horizontale.

Deux tours de clé et la grande Micheline n'aura plus de motif d'arrondir son dos pour écrire. Pour le petit Jean-Pierre, par contre, on abaissera un peu le siège et la table.

Demandez le catalogue et les références pour les
meubles scolaires Embru



Usines Embru S. A., Ruti (Zurich)

embru

DIEU • HUMANITÉ • PATRIE

ÉDUCATEUR

ET BULLETIN CORPORATIF

ORGANE HEBDOMADAIRE
DE LA SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE
DE LA SUISSE ROMANDE

Rédacteurs responsables:

Educateur: André CHABLOZ, LAUSANNE, Clochetons 9

Bulletin: Ch. GREC, LA TOUR-DE-PEILZ, avenue des Mousquetaires 12

Administration et abonnements

IMPRIMERIE NOUVELLE Ch. CORBAZ S. A., MONTREUX, Place de la Paix, Tél 6.27.98

Chèques postaux II b 379

Responsable pour la partie des annonces: Administration du « JOURNAL DE MONTREUX »

PRIX DE L'ABONNEMENT ANNUEL: Suisse: Fr. 9.—; Etranger: Fr. 12.—

Supplément trimestriel: Bulletin bibliographique

COLLÈGE PIERRE VIRET

Ch. des Cèdres 3 (Chauderon) - Lausanne

Section A: Elèves à partir de 16 ans

1938 29 élèves

1942 59 élèves

1946 105 élèves

Section B: Garçons de 10 à 16 ans

Maturités. Baccalauréats

Entrée au Gymnase

Raccordement aux Collèges

Cours préparatoires en vue de l'Ecole Normale

414

Paul Cardinaux, directeur.

Téléphone 33599

KURT GUGGENHEIM

LA NUIT SANS PERMISSION

Le meilleur roman inspiré par les mobs. Traduit par Georges Duplain.

EDITIONS DU CHANDELIER, Bienne et Paris 3 fr. 30

LE BUDGET doit être équilibré...

MUTUELLE
VAUDOISE ACCIDENTS

Par l'intermédiaire de la Société Pédagogique Vaudoise, vous vous assurez très avantageusement contre les accidents auprès de l'Assurance Mutuelle Vaudoise, Lausanne.

DEMANDEZ

CONSEILS ET RENSEIGNEMENTS à

M. Pierre JAQUIER, instituteur à GIVRINS (Vaud)

DEVRED

Vêtements

Grand-Pont

Lausanne



LA MAISON SPÉCIALISÉE
DEPUIS PLUS DE 100 ANS

Bonnard Et Cie S.A.

nouveautés
Lausanne